

L'aqueduc de la Brevenne prenait naissance dans le petit bassin de la rivière l'Orgeolle, tributaire, rive droite, de la Brevenne, il suivait à flanc de coteau, sans aucun ouvrage d'art, les collines de la rive droite de la Brevenne, jusqu'au-dessous du hameau la Chaux, commune de Lentilly, où il captait une source, la dernière sur le tracé, qui soit tributaire du bassin de la Brevenne ; toutefois, une tranchée profonde ou un tunnel devait exister pour franchir le col au bas de Mercrui, sur la commune de Lentilly.

Flachéron croit que de la Chaux (chemin de Roy), et en se dirigeant vers la route nationale n° 7 de Paris à Antibes, soit dans la plaine des Grandes-Terres, entre la Chaux et Jacquemet (la Pierre-Plantée), l'aqueduc franchissait au moyen d'un siphon une dépression de terrain ; c'est une erreur ; il n'y avait là aucun siphon, le canal d'adduction était simplement supporté par des massifs maçonnés alternant avec des arches, quand la hauteur de la flèche permettait d'en établir.

Flachéron a vu l'aqueduc à la Pussetière, commune de La Tour-de-Salvagny, dans la cour de la maison Merle et Collomb, appartenant aujourd'hui à M. Pitrat, imprimeur à Lyon. Puis Flachéron s'égare, il fait passer l'aqueduc dans le vallon de la Beffe, et de là à Charbonnières, et au rampant des Massues. Flachéron a-t-il eu connaissance des substructions qu'on voit au Chêne-Roan ? a-t-il cru qu'elles se rattachaient à l'aqueduc ? cela est possible. Peut-être a-t-il cru sur on-dit, car il souffrait déjà de la maladie qui l'a emporté (1).

---

(1) Terme, *Eaux potables*. Rapport au Conseil municipal de Lyon, 1843, imprimerie Nigon, page 7.

Nous parlerons de ces substructions dans l'étude sur les cités disparues.